

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 février 2015 à 20 H 00 – Séance ordinaire

Présents : MM : R. MUNEROT, T. ALLEMAND, G. DEMOULIN, J. MARCHAL, J. CHAVY, D. DUBILLARD

MMES : Y. DERAY, Y. ALLEAUME, C. MONNIER

Absente excusée : G. FERRAND

Date de la convocation : 12 février 2015

Urbanisme : information

- Dossiers déposés : 0
- Dossiers accordés : 2

1. Présentation et vote des comptes administratifs 2014

Monsieur le Maire désigne Monsieur ALLEMAND pour présenter les comptes administratifs 2014. Monsieur ALLEMAND présente les comptes administratifs 2014 de la façon suivante :

SERVICE EAU

	Résultats 2014	Résultats cumulés au 31 décembre 2014
Fonctionnement	- 3 690.49 €	- 15 173.87 €
Investissement	+ 6 660.77 €	- 4 071.73 €
TOTAL	+ 2 970.28 €	- 19 245.60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2014 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

SERVICE ASSAINISSEMENT

	Résultats 2014	Résultats cumulés au 31 décembre 2014
Fonctionnement	+ 15 403.01 €	+ 15 403.01 €
Investissement	+ 7 053.36 €	- 76 360.21 €
TOTAL	+ 22 456.37 €	- 60 957.30 €

Monsieur ALLEMAND explique qu'il conviendra d'affecter le résultat de fonctionnement, soit la somme de 15 403.01 € à l'article 1068 du budget primitif assainissement 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2014 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

SERVICE CCAS

	Résultats 2014	Résultats cumulés au 31 décembre 2014
Fonctionnement	+43.13 €	+ 43.13 €
Investissement	0 €	0 €
TOTAL	+43.13 €	+ 43.13 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2014 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

SERVICE GENERAL

	Résultats 2014	Résultats cumulés au 31 décembre 2014
Fonctionnement	+ 61 264.27 €	+ 303 203.36 €
Investissement	- 126 915.69 €	- 142 401.24 €
TOTAL	- 65 651.42 €	+ 160 802.12 €

Monsieur ALLEMAND explique qu'il conviendra d'affecter sur le résultat de fonctionnement la somme de 142 401.24 € à l'article 1068 du budget primitif assainissement 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes administratifs 2014 tels que présentés, Monsieur le Maire n'ayant pas participé à la présente délibération.

2. Présentation et vote des comptes de gestion de Madame GRANDCLEMENT

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2014 proposés par Madame le Trésorier. Les comptes de gestion 2014 des services eau, assainissement, CCAS et du budget général sont conformes aux comptes administratifs 2014 : Monsieur le Maire propose de les approuver et demande au conseil municipal de l'autoriser à les signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion 2014 et autorise le Maire à les signer.

3. Affectation des résultats

Entendu la présentation des comptes administratifs 2014, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, les affectations à l'article 1068 des budgets primitifs 2015 suivants :

- Budget assainissement : 15 403.01 €,
- Budget général : 142 401.24 €.

4. Questions diverses

Le Maire présente la demande de subvention pour un voyage d'études à Paris au salon Intermat du 20 au 25 avril 2015 déposée par la Maison Familiale et Rurale de Montbozon. Un jeune élève, originaire de la commune de Sorans-lès-Breurey, est concerné. Le Maire propose d'accorder une subvention de 50 € (cinquante euros) à la Maison Familiale et Rurale de Montbozon pour financer ce voyage d'études.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition du Maire et l'autorise à effectuer les démarches nécessaires.

A Sorans-les-Breurey, le 20 février 2015

Le Maire,

R. MUNEROT